

AXE V - 7 actions pour « un système de production sobre (moins polluant) et générateur de prospérité : vers un territoire sobre et 100% ENR »

CONTEXTE ET ENJEU

Pour atteindre l'objectif fixé dans le PCAET d'un territoire 100% ENR en 2050, il est notamment visé de réduire de 70% la consommation énergétique du territoire par rapport à 2005 ainsi que de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 80%.

La création du service public de la transition écologique « Energies Métropole Rouen Normandie » et de la Société d'Economie Mixte « Axe Seine Energies Renouvelables ainsi que la mise en place de la Zone à Faibles Emissions Mobilité sur 13 communes du territoire et le déploiement de nouveaux services en faveur d'une mobilité durable sont les grandes actions mises en place depuis 2022 pour atteindre l'objectif d'un territoire 100% ENR d'ici 2050.

Par ailleurs, la Métropole a adopté en 2022 le Plan territorial de Sobriété Énergétique renforçant les objectifs de réduction des consommations énergétiques du patrimoine et des services métropolitains.

Cependant, la mobilisation de tous les acteurs au travers d'une dynamique collective est indispensable pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Concernant les publics en précarité et difficiles à mobiliser autour des enjeux de la transition énergétique, il est nécessaire de proposer un accompagnement spécifique et renforcé pour accompagner la lutte contre la précarité énergétique.

CHANGEMENTS COMPORTEMENTAUX VISES

- Réduire ses consommations énergétiques
- Réduire la pollution numérique

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET PUBLICS CIBLES

Grand public

Digital Clean up day au Pavillon des transitions

Organisation d'ateliers de réparations de matériel informatique et de collecte de matériel usagé.

Grand public via les acteurs relais

Communes

Soutien aux événementiels communaux : Earth Hour – fin mars

Soutien logistique et pédagogique / renforcement de la programmation via la prise en charge d'animations / organisation de la communication à l'échelle de la Métropole.

Ateliers ou animations dans le cadre de "Mon P'tit atelier de la COP 21"

Ateliers accompagnant les programmes communaux de mobilisation des publics sur la thématique de l'énergie et de la consommation énergétique - ex : fabrication d'un four solaire, marmite Norvégienne.

Associations environnementales / Associations Relais COP21

Digital Clean up day au sein des associations Relais COP21

Organisation d'ateliers de réparations de matériel informatique et de collecte de matériel usagé.

Soutien aux événementiels associatifs : Earth Hour

Soutien logistique et pédagogique / renforcement de la programmation via la prise en charge d'animations / organisation de la communication à l'échelle de la Métropole.

Financement des projets associatifs dans le domaine de l'accompagnement des changements de la transition sociale écologique - sobriété énergétique

Subventions ponctuelles sur projets, expérimentations ou évènements - ex. projet Gueule d'atmosphère menée en 2022-2023, festival chemins de travers organisé par Les vagabonds de l'énergie...

Structures sociales

Formation Accompagner les usagers vers une réduction de la facture énergétique

Formation permettant aux professionnels sociaux d'accompagner leurs publics : mener un atelier sur les économies d'énergie, accéder aux ressources et dispositifs d'aide...

Publics en précarité :

Ateliers ou animations organisés ponctuellement au Pavillon des transitions

Ateliers "économies domestiques" à destination de groupes (structures sociales).

Jeunes et scolaires / Communauté éducative

Parcours pédagogique "Energie"

Parcours pédagogique réalisé en classe par les animateurs de l'éducation à l'environnement.

PORTEURS DE PROJETS ET PARTENAIRES ASSOCIES

Direction pilote : Direction de l'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique (DACTE)

Directions associées : Solidarité – Développement et transition économique – Energie – Communication etc.

Partenaires associés : Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) - ADEME - communes – WWF – associations locales etc.

INDICATEURS DE SUIVI

De nombreux indicateurs seront utilisés, pour chacune des actions, afin de mesurer le changement de comportement à court et moyen termes. Ils seront basés sur une analyse quantitative des acteurs et publics mobilisés ainsi que sur une analyse qualitative notamment au travers des bilans des acteurs relais, d'enquêtes et questionnaires auprès des participants à l'issue des actions menées.